



CANTLEY

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le Règlement numéro 418-12 pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 411-12 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2013 a été adopté par le conseil municipal le 18 décembre 2012.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 19^e jour du mois de décembre deux mille douze.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Pierre Valiquette". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général